



Déclaration liminaire de l'UNSA Education CSASD du 02/02/2024

M. l'Inspecteur d'académie,
Mesdames et Messieurs les membre du CSASD,

En préambule, nous souhaitons souligner le travail de qualité de la DOS et remercier le service pour l'envoi des documents de travail en amont du GT. Merci également pour la transmission des données chiffrées en matière de scolarisation des moins de 3 ans en septembre. Nous ne manquerons pas de réinterroger ce sujet au cours de nos travaux.

Les principales mesures budgétaires pour la rentrée 2024 actées au plan national se déclinent désormais localement et vont à nouveau dégrader les conditions d'enseignement dans le département du Doubs.

Evidemment, la baisse de 28 ETP ne permettra pas l'amélioration nécessaire des conditions d'enseignement, de remplacement et d'accueil pour l'ensemble des enfants de notre département.

Dans ce contexte, et même si nous ne remettons pas en cause les besoins en formation et en accompagnement des équipes sur la question du numérique, nous exprimons ici notre souhait que la priorité soit donnée aux postes devant élèves.

Comme nous n'avons de cesse de le répéter, les écoles connaissent des besoins importants : présence d'enseignants spécialisés pour répondre aux besoins éducatifs particuliers toujours plus prégnants, moyens de remplacement, RASED complets...

Mais les changements incessants de ministre, les dénigrements assumés et revendiqués de l'école publique et laïque, les propos mensongers et irrespectueux contre ses personnels, les changements de cap et de directions sans évaluation des dispositifs établis, les effets d'annonce sans information des professionnels, ni cadre législatif, continuent...et la casse de l'Ecole de la république est en marche. Nous en sommes les malheureux témoins mais nous ne sommes pas dupes !

Pour l'UNSA Education, il est urgent de mettre à plat le fonctionnement de l'Ecole et de s'attaquer aux difficultés de 2024 !

- L'école inclusive doit avoir les moyens de répondre effectivement et pleinement aux besoins tels qu'ils existent de façon criante. Cela nécessite de dépasser une politique purement comptable qui nie les difficultés de la communauté éducative et fragilise les personnels et les élèves.
- Tous les personnels des équipes éducatives doivent être respectés et pouvoir bénéficier d'aménagements de postes, de temps partiels et de conditions de travail acceptables, notamment en matière de distance domicile/poste.
- La surcharge de travail pour les personnels de notre ministère a atteint les limites du supportable et rien n'est fait pour apporter une réponse. Les ambitions du ministère en matière d'amélioration de la gestion des ressources humaines, pourtant affichées comme une priorité, sont d'emblée obérées par la réalité. Les moyens attribués aussi bien aux services académiques qu'aux établissements, dans un contexte fortement dégradé depuis longtemps, annoncent une nouvelle fragilisation de l'administration du système éducatif préjudiciable aux personnels et aux élèves.
- Les professionnels de l'Ecole ont besoin de personnels sociaux et de santé. Un grand plan de revalorisation et de recrutement pluriannuel est nécessaire pour pouvoir donner enfin au service social les moyens d'accompagner les élèves de la maternelle au lycée d'une part et les professionnels, aux souffrances bondissantes, d'autre part aux côtés des personnels de santé. C'est une nécessité pour soutenir les équipes confrontées à d'immenses défis éducatifs.

Là où il faudrait de la stabilité et une vision experte d'ensemble, le ministère va créer encore bien inutilement des tensions sans apporter de solution aux vrais problèmes

de l'École. Un état critique a été atteint, et nous nous demandons quelle est la vraie volonté du Président Macron en matière d'éducation...

Pour terminer, nous souhaitons souligner la bonne intelligence dans laquelle le travail local sur la carte scolaire a pu être mené jusqu'à présent, malgré des moyens beaucoup trop limités. En ne prononçant que des mesures favorables sur les CSA de juin et de rentrée, vous avez œuvré dans un souci de bienveillance envers les personnels, les élèves et leur famille. Nous espérons que les travaux que nous engagerons avec votre successeur se poursuivent dans ce sens.

Nous souhaiterions néanmoins améliorer encore notre fonctionnement en vous demandant qu'une consigne claire soit donnée aux IEN : chaque équipe pour laquelle une mesure est envisagée doit être prévenue en amont de nos travaux (GT). Différentes pratiques sont constatées sur notre académie et nos collègues ont besoin d'être informés par leur supérieur. Votre courrier du mercredi 31/01 à l'attention des maires des écoles concernées par une mesure de carte avant l'instance décisionnaire crée de l'incompréhension, de l'angoisse et parfois même de la colère chez nos collègues.

Merci de votre attention.